



Un enjeu démocratique

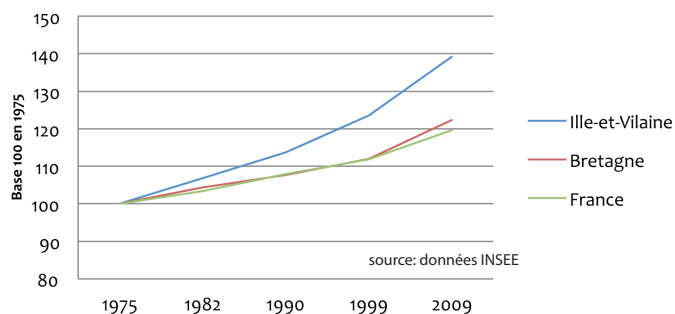
Garantir aux familles et aux élèves un accueil de qualité dans le service public de l'éducation nationale est enjeu démocratique majeur. Les établissements du secondaire (collèges et LGT) de l'Ille et Vilaine connaissent depuis quelques années une hausse d'effectifs importante. De nombreuses classes sont surchargées, plusieurs établissements sont saturés, ce qui amène des difficultés d'affectations des élèves dans leur établissement public de secteur.

La FSU35 a souhaité faire le point sur la situation démographique bretonne afin de faire face aux situations actuelles mais aussi dans le but d'anticiper les années à venir. C'est bien un message d'alerte forte que nous souhaitons porter ici à la connaissance de tous les acteurs du monde éducatif : élèves, parents, enseignants, direction académique de l'éducation nationale et collectivités territoriales.

Entre les deux derniers recensements, l'Ille et Vilaine a contribué à elle seule à 40,9 % de l'augmentation de la population régionale.

40,9 %

Situation démographique générale



Evolution relative de la population de 1975 à 2009

Après avoir connu un relatif recul des effectifs dans les établissements scolaires, les effectifs sont repartis à la hausse. L'Ille et Vilaine s'inscrit dans un contexte démographique breton dynamique qui s'accroît ces dernières années.

1,2 %

Taux de croissance de l'Ille-et-Vilaine 1,2 % par an entre 1999 et 2009

Etablissements saturés, classes surchargées

Plusieurs établissements sont saturés : lycée de Bruz, lycée Descartes, lycée de Montfort, lycée VHB, lycée de Bain. Les classes de secondes sont largement remplies à 35 ou 36 élèves. Les collèges ne sont pas en reste et nombreuses sont les classes à 28, 29 ou 30 élèves dans les établissements rennais et métropolitains.

La direction des services de l'éducation nationale a pris conscience de la situation que nous dénonçons depuis un certain temps et a entamé un projet de resectorisation des lycées identifiés comme saturés.

Les conditions d'accueil dans les établissements surchargés et les conditions d'enseignement dans les classes surchargées appellent à se pencher d'urgence sur une adaptation de la carte scolaire mais aussi et surtout sur les nécessaires aménagements des bâtiments existants et la construction de nouveaux établissements et/ou bâtiments.

34,1

taux moyen d'encadrement en seconde en LEGT public 2013 - département 35

source: DSDEN 35

30,9

taux moyen d'encadrement en seconde en LEGT privé sous contrat 2013 - département 35

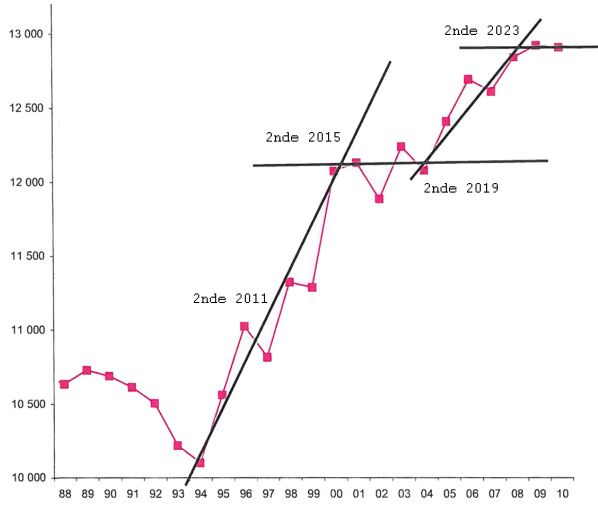
source: DSDEN 35

28,8

taux moyen d'encadrement en seconde en LEGT public et privé 2012- nationale

source: ministère de l'éducation nationale

Analyse démographique et projections



La construction de nouveaux établissements répondant au service public d'éducation ne peut être décidée que dans un cadre de connaissance de la dynamique démographique départementale d'une part mais aussi avec une visibilité sur une longue durée. Il ne s'agit pas de construire ou d'aménager des bâtiments qui n'auraient plus leur utilité quelques temps plus tard.

évolution des naissances en Ille-et-Vilaine

source DSDEN 35

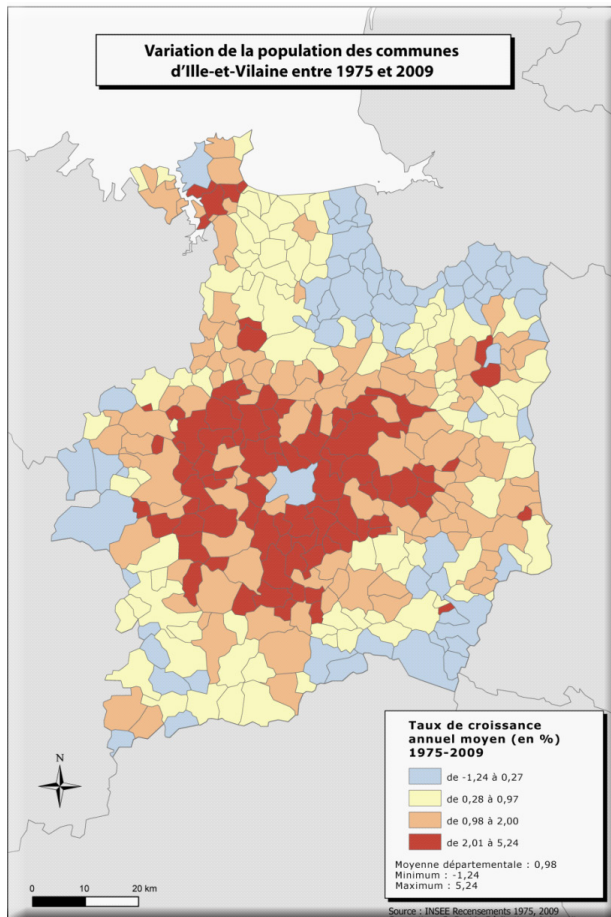
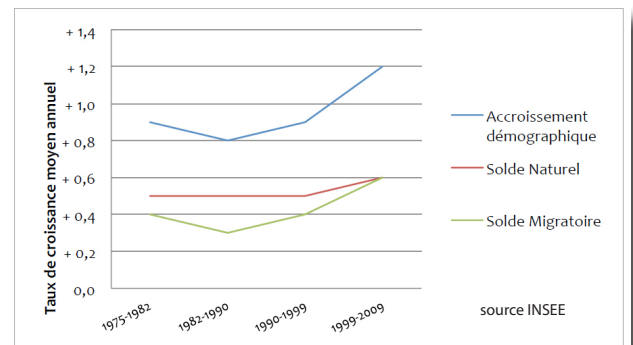
Cette projection est basée sur les effectifs enregistrés par les services de l'éducation nationale et ne tient pas compte des flux migratoires.

La FSU a donc travaillé en collaboration avec Olivier David et Arnaud Lepetit du laboratoire ESO de Rennes afin de cerner au mieux l'évolution de la population brétilienne et plus particulièrement l'évolution de la population en âge d'être scolarisée dans le secondaire.

Analyse des évolutions démographiques récentes

■ La part grandissante du solde migratoire dans l'accroissement démographique.

Evolution des variables de la croissance démographique de 1975 à 2009



Un étalement urbain autour de Rennes ■

Les évolutions récentes montrent :

La dynamique démographique du département

La part grandissante du solde migratoire

La répartition territoriale dégageant les territoires les plus dynamiques autour de 4 axes de croissance

Les axes de croissance

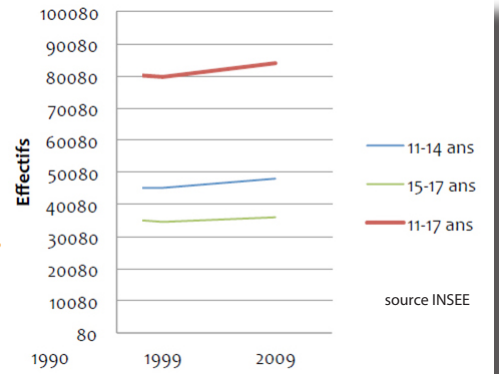
Un Axe est-ouest, entre Rennes Et Vitré,
Un Axe nord-sud, au départ de Rennes, vers Saint-Malo et vers Nantes,
Un axe Rennes---Saint---Brieuc,
Un axe Rennes---Fougères autour de l'autoroute A84.

Etude ciblée sur les populations collégiennes et lycéennes

La croissance démographique des populations jeunes est importante.

Ainsi l'Ille-et-Vilaine demeure dans le peloton de tête des départements les plus jeunes de France, derrière l'Île-de-France, le Nord-Pas-de-Calais..

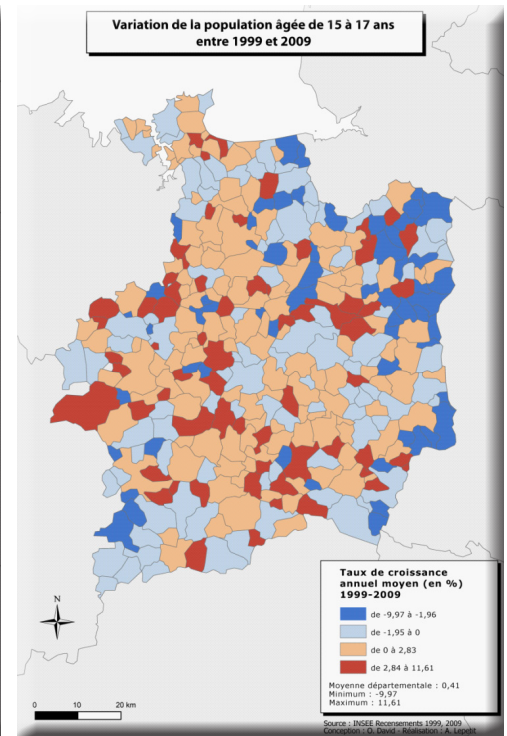
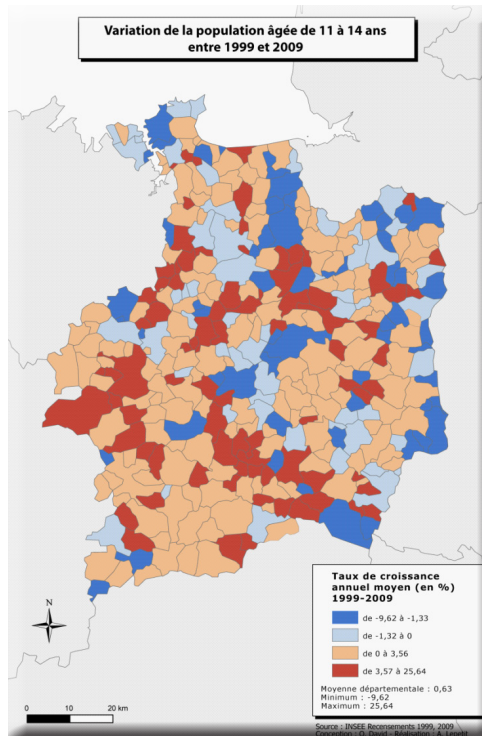
évolution récente de la population âgée de 11 à 17 ans



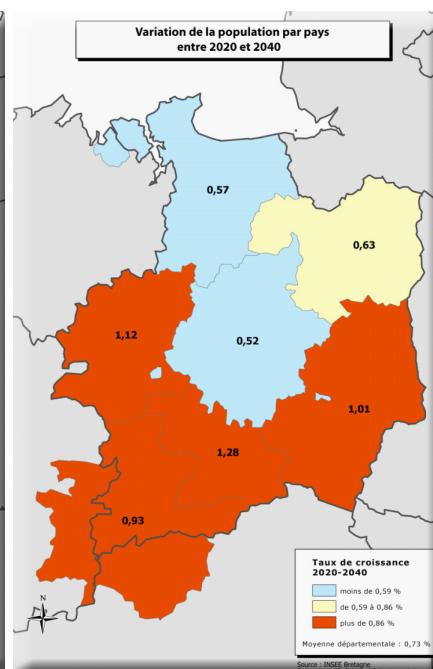
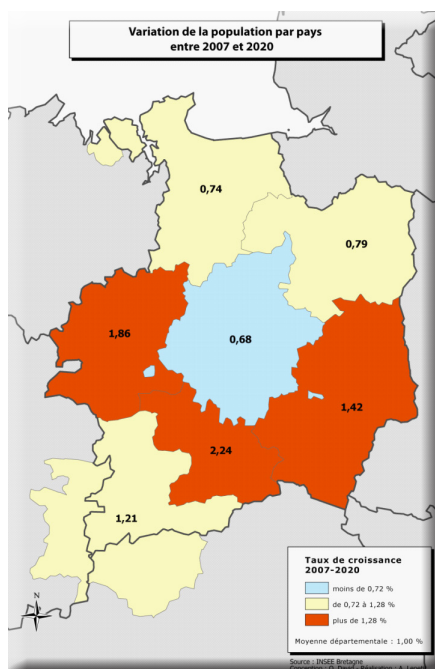
Evolution récente par communes

La croissance démographique des populations jeunes est particulièrement marquée dans les territoires périurbains.

On observe une forte poussée dans le pays de Brocéliande et le pays des Vallons de Vilaine.



Projection sur le long terme 2020 et 2040



Les projections réalisées par l'INSEE confirment la croissance régionale et départementale jusqu'en 2040.

La Bretagne conserverait son rang parmi les régions les plus dynamiques de l'hexagone, et l'Ille-et-Vilaine serait le seul département à conserver un solde naturel positif, tout en maintenant son attractivité migratoire.

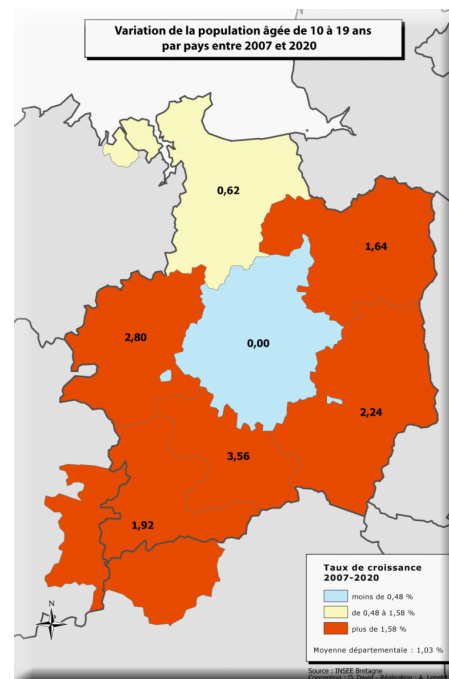
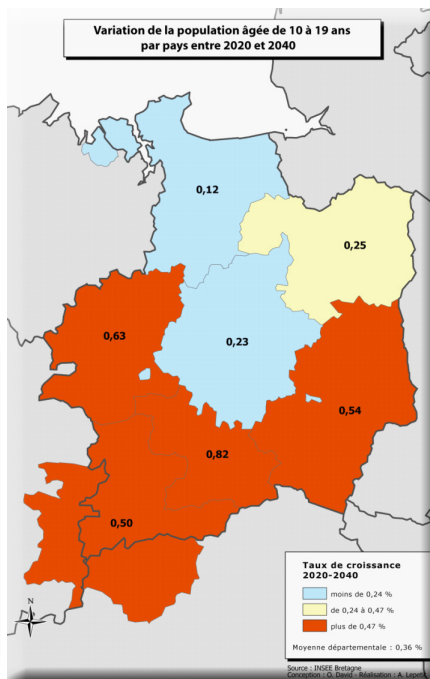
Cette projection a été réalisée à l'échelle des différents pays du département en se basant sur les données actuelles des soldes naturels et migratoires selon les sources de l'INSEE.

La croissance démographique est durable et met en exergue la dynamique jeune du département et la répartition territoriale dégagée précédemment.

variation du nombre de jeunes âgés de 11 à 19 ans de 2007 à 2040

Pays	Nb de jeunes 2007-2020	Nb de jeunes 2020-2040
Brocéliande	+ 43,2 %	+ 13,5 %
Fougères	+ 23,6 %	+ 5,2 %
Redon	+ 28,2 %	+ 10,7 %
Rennes	+ 0,0 %	+ 4,8 %
Saint-Malo	+ 8,4 %	+ 2,5 %
Vallons	+ 57,8 %	+ 17,7 %
Vitré	+ 33,4 %	+ 11,6 %

source: données INSEE



Conclusions

L'Ille et Vilaine se trouve donc devant un défi qu'il s'agit de relever, c'est celui de la réussite de tous les élèves qui ne passera que par un service public de l'éducation nationale de qualité.

En conséquence le SNES-FSU 35 demande :

- L'accueil de chaque élève dans le service public
- La mise en place urgente d'un plan de construction de nouveaux établissements (lycées et collèges)
- L'accompagnement de la nouvelle sectorisation définie par la DSDEN :
 - Par la construction des bâtiments nécessaires dans les établissements concernés (bâtiments de restauration, salles spécifiques sciences, équipements sportifs...) et l'équipement pédagogique nécessaire à toutes les salles d'enseignement.
 - Par une meilleure répartition de l'offre de formation afin d'améliorer les mixités sociale et sexuelle de tous les établissements.
- Le nécessaire allègement des effectifs par classe, nous revendiquons un seuil de 30 élèves en seconde et 24 en collège et 20 en éducation prioritaire.
- Nous rappelons ici que l'Ille et Vilaine connaît le plus faible taux d'encadrement de France et réaffirmons que cette situation devient de plus en plus difficile au regard d'une population qui évolue et aux ambitions éducatives qui sont les nôtres.

Le SNES - FSU 35 souhaite donc alerter à la fois la DSDEN, le rectorat, le conseil général et le conseil régional et demande des réponses urgentes et concertées face à cette situation.

*DSDEN: Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale
 INSEE: Institut National de la Statistique et des Études Économiques
 FSU: Fédération syndicale unitaire
 SNES: Syndicat National des Enseignements de Second degré
 ESO: Espace et Sociétés*

SNES 35
 14, rue Papu
 35 000 Rennes
 tel: 02.99.63.62.32
 snes.35@wanadoo.fr



La FSU 35 tient à remercier Olivier David et Arnaud Lepetit pour leur travail